

Off The Walls™ Brick Cleaner

MATERIAL SAFETY DATA SHEET

Effective Date: April 7, 2011

SECTION I – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE PRÉPARATION

Nom du produit: Nettoyant de briques « Off The Walls™ »

Usage du produit: Nettoyant de graffiti

Classe SIMDUT: Classe E, D2B, B3

Santé	3
Inflammabilité	2
Réactivité	0
Protection personnelle	C

Classification T.D.G.: Liquide corrosif, N.O.S. (Hydroxide de Potassium); Classe 8; UN1760; PG II

Nom et adresse du fournisseur

Off the Walls™ Specialty Cleaning Inc.

754 Francis Road

Burlington Ontario L7T 4A3

905-632-9849

Numéro de telephone d'urgence: CANUTEC (613) 996-6666

SECTION II – INGRÉDIENTS DANGEREUX

Ingrédients	Numéro CAS	%	ACGIH-TLV	DL₅₀
Éther monométhylique de propylène glycol	107-98-2	10-20	100 ppm	3739 mg/kg orale, rat
Hydroxide de potassium	1310-58-3	8-12	2 ppm	273 mg/kg orale, rat

SECTION III – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Gravité physique (H₂O = 1) : 1

Apparence; odeur: Liquide clair; légère odeur

Solubilité à l'eau : Soluble

pH (tel que fourni) : 13-14

État physique : Liquide

Viscosité : Comme l'eau

SECTION IV – RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

Inflammabilité: Liquide inflammable selon le SIMDUT

Point-éclair: 40°-60°

**Limite inférieure
d'explosivité:** Ne
s'applique pas

**Limite supérieure
d'explosivité:** Ne
s'applique pas

Produits de combustion dangereux: Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités aux oxydes de carbone.

Température d'auto-ignition : Non disponible

Produits extincteurs: En fonction des matières environnantes

Dangers d'incendie particuliers: Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome.

SECTION V – DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ CHIMIQUE

Conditions d'instabilité chimique: Stable

Incompatibilité: Acides, oxydants, réducteurs, certains métaux.

Conditions de réactivité: Non disponible.

Produits de décomposition dangereux: Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités aux oxydes de carbone quand chauffé jusqu'à décomposition.

SECTION VI – PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition: Yeux, contact avec la peau, inhalation, ingestion

EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUË:

Yeux: Peut causer une irritation ou des brûlures chimiques

Peau: Peut causer une irritation ou des brûlures chimiques

Inhalation: Peut causer une irritation aux voies respiratoires

Ingestion: Nocif lorsqu'avalé. Peut causer des brûlures chimiques à la bouche, à la gorge et à l'estomac.

EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE:

Peau: L'exposition prolongée ou répétée peut causer l'assèchement, la dilapidation et des dermatites.

Cancérogénicité: Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

Téatogénicité, mutagénicité, effets sur la reproduction: Pas de données

disponibles.

=====

SECTION VII – MESURES DE PRÉVENTION

=====

Gants: Gants en caoutchouc. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.

Protection des yeux: Lunettes protectrices.

Protection des voies respiratoires: Normalement non nécessaire s'il y a une bonne ventilation.

Autre équipement de protection: Conformément aux directives de votre employeur.

Ventilation: Assurer une ventilation générale adéquate

Mesures en cas de fuite ou de déversement: Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Absorber les petits déversements au moyen d'une substance absorbant inerte et placer dans des contenants appropriés, étiquetés et pouvant être fermés. Empêcher les déversements importants de se répandre dans les égouts et voies d'eau. Consulter les services d'intervention d'urgence et le fournisseur.

Élimination des déchets: Consulter les règlements fédéraux, provinciaux/étatiques et municipaux avant d'éliminer.

Conditions d'entreposage et de manutention: Garder hors de la portée des enfants. Entreposer dans un contenant fermé à l'abri des matières incompatibles.

=====

SECTION VIII – PREMIERS SOINS

=====

Yeux: Rincer à grande eau froide immédiatement. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer pour quinze (15) minutes. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.

Peau: Rincer à grande eau froide. Laver à l'eau et au savon. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.

Inhalation: Placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale.

Ingestion: Ne pas tenter de faire vomir. Rincer la bouche à grande eau, puis boire un ou deux verres d'eau. Obtenir de l'attention médicale. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, en train de perdre rapidement connaissance ou si la victime a des convulsions.

=====

Clause d'exonération de responsabilité

Les renseignements fournis dans la présente fiche signalétique ont été préparés à partir de différentes sources que nous croyons exactes et fiables du point de vue technique. Nous avons tout mis en œuvre pour divulguer tous les renseignements sur les dangers. Cependant, dans certains cas, les renseignements ne sont pas disponibles et nous l'avons indiqué. Les conditions d'utilisation du produit étant hors du contrôle du fournisseur, nous assumons que l'utilisateur de la présente matière a reçu la formation obligatoire voulue conformément aux règlements du SIMDUT. Aucune garantie expresse ou implicite n'est émise et le fournisseur ne sera pas responsable en cas de pertes, blessures ou dommages

indirects résultant de l'utilisation des présents renseignements. Si l'utilisateur de la présente matière ou d'autres matières souhaite obtenir d'autres renseignements sur les ingrédients, nous lui recommandons de communiquer avec le Centre Canadien d'Hygiène et de Sécurité au Travail, à Hamilton (1 -905-572-4400) ou avec la Commission de la Santé et de la Sécurité du Travail à Montréal (514 -873-3990).